

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **septième jour d'avril 2003**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier  
Monsieur Claude Ménard  
Monsieur André Bergeron  
Monsieur Gilles Fortier

sous la présidence de Madame Monique Carré, mairesse suppléante, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, madame la mairesse souhaite la bienvenue à l'assistance.

**03-04-081**

**Approbation du procès-verbal**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal du 3 mars 2003 en apportant certaines corrections.

Que les modifications suivantes soient apportées à la résolution n° 03-03-069 pour remplacer le mot « resto-café » par les mots « café des Arts » et à la résolution n° 03-03-070 afin d'annuler la contribution de 2 000 \$ accordée à la Société d'horticulture de Princeville.

ADOPTÉE

**03-04-082**

**Avis de motion – Règlement concernant l'assujettissement de la municipalité à la division en districts électoraux**

Avis de motion est donné par le conseiller André Bergeron, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente soit régulière, spéciale ou ajournée un règlement décrétant l'application des chapitres III et IV du titre I de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E.2.2).

**03-04-083**

**Plan d'action sur le positionnement de la Région de l'érable sur la thématique « érable »**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu d'adopter le plan d'action sur le positionnement de la Région de l'Érable sur la thématique érable 2003-2005 tel que présenté par la MRC de l'Érable.

ADOPTÉE

03-04-084

**Ratification des chèques**

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu de ratifier les chèques salaires, le temps supplémentaire et les chèques fournisseurs suivants :

**Fonds d'administration :**

- En date du 5 mars 2003
  - nos 3CH000419 & 3CH000420 12 350.98 \$
- En date du 12 mars 2003
  - no 3CH000399 annulé
- En date du 6 mars 2003
  - no 3CH000406 annulé
- En date du 6 mars 2003
  - nos 3CH000421 & 3CH000422 151.06 \$
- En date du 12 mars 2003
  - nos 3CH000423 à 3CH000425 32 340.76 \$
- En date du 12 mars 2003
  - no 3CH000426 32 121.48 \$
- En date du 19 mars 2003
  - nos 3CH000427 à 3CH000438 87 636.70 \$
- En date du 21 mars 2003
  - no 3CH000437 annulé
- En date du 19 mars 2003
  - no 3CH000439 144.87 \$
- En date du 21 mars 2003
  - nos 3CH000440 & 3CH000441 16 076.24 \$
- En date du 26 mars 2003
  - nos 3CH000442 à 3CH000446 16 518.67 \$
- En date du 2 avril 2003
  - nos 3CH000447 à 3CH000454 48 084.38 \$
- temps supplémentaire des périodes 200309 à 200313

ADOPTÉE

03-04-085

**Approbation des comptes**

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

**Fonds administration :**

- En date du 4 avril 2003
  - nos 3CH000455 à 3CH000587 224 427.33 \$

**Fonds immobilisation :**

- En date du 4 avril 2003

- nos 3CH200003 & 3CH200005

2 688.11 \$

ADOPTÉE

**03-04-086**

**Rapport des vérificateurs et rapport financier 2002**

La trésorière, Louise Bergeron, dépose et explique le rapport des vérificateurs et le rapport financier de la Ville de Princeville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002.

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accepter lesdits rapports tels que déposés.

ADOPTÉE

**03-04-087**

**Rapport financier sur la participation aux coûts d'exploitation des ouvrages d'assainissement 2002**

La trésorière, Louise Bergeron, dépose le rapport financier des vérificateurs sur la participation aux coûts d'exploitation des ouvrages d'assainissement pour l'année 2002.

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'accepter ledit rapport tel que déposé.

ADOPTÉE

**03-04-088**

**Nomination des vérificateurs pour 2003**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Jan Heermans, il est unanimement résolu que les vérificateurs pour l'exercice financier 2003 de la Ville de Princeville soient Longchamps, Pellerin, Proulx, c.a. (s.e.n.c.).

ADOPTÉE

**03-04-089**

**Avis de motion – Règlement augmentant le fonds de roulement**

Avis de motion est donné par le conseiller Gilles Fortier, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente soit régulière, spéciale ou ajournée un règlement décrétant une affectation d'une partie du surplus accumulé de la nouvelle Ville de Princeville, d'un montant de 100 000 \$, pour augmenter le fonds de roulement à 300 000 \$.

**03-04-090**

**Création d'une réserve – Travaux de trottoirs rue St-Jacques Ouest**

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire effectuer la réfection des trottoirs le long de la rue Saint-Jacques Ouest à partir de la rue Fréchette;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Ménard, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu de créer et de transférer dans

une réserve un montant de 75 000 \$ à même le surplus accumulé de la nouvelle Ville de Princeville pour la réfection de trottoirs situés le long de la rue Saint-Jacques Ouest.

ADOPTÉE

**03-04-091**

**Retraite d'un employé**

ATTENDU QUE Monsieur Jean-Guy Brochu, employé au service des travaux publics désire prendre sa retraite;

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville prend acte de l'avis de départ de Monsieur Brochu à compter du 5 juillet 2003 et autorise Monsieur Jean-Guy Brochu à reporter les congés annuels 2002 après le 30 avril 2003.

ADOPTÉE

**03-04-092**

**Engagement d'un responsable pour les terrains de jeux**

ATTENDU QUE les qualifications de Madame Maryse Métivier, la rendent apte comme responsable du camp de jour de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Bizier, appuyé par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'autoriser l'engagement de Madame Maryse Métivier comme responsable du camp de jour (terrain de jeux) au salaire horaire de 10 \$.

ADOPTÉE

**03-04-093**

**Congrès de la Corporation des Officiers municipaux agréés du Québec**

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que le conseil autorise Louise Bergeron, trésorière et Mario Juairé directeur général et son adjoint Jean-Marc Bédard, à participer au congrès annuel de la Corporation des Officiers municipaux agréés du Québec qui aura lieu à Rivière-du-Loup du 11 au 13 juin 2003;

QUE la trésorière est autorisée à effectuer les déboursés relatif à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, le déplacements et de subsistance.

ADOPTÉE

**03-04-094**

**Congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que le conseil autorise Monsieur Denys Hunter, chef pompier et Monsieur Pierre Chagnon, adjoint au chef pompier à participer au congrès annuel organisé par l'Association des Chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu à La Malbaie du 17 au 20 mai 2003;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatif à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, le déplacements et de subsistance.

ADOPTÉE

**03-04-095**

**Autorisation de paiement – Sûreté du Québec**

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à effectuer le paiement pour et au nom de la Ville de Princeville de la somme de 440 036 \$ pour les services de la Sûreté du Québec, payable en deux versements égaux les 30 juin 2003 et 31 octobre 2003.

ADOPTÉE

**Acceptation de Norbertville – Sécurité incendie**

Confirmation de l'acceptation de l'entente de la nouvelle tarification du service des incendies sur le territoire de Norbertville - Classée.

**03-04-096**

**Lien fusion pour télécommunications d'urgence**

ATTENDU QUE l'inventaire et l'inspection des équipements incendie des municipalités prévues dans le cadre du suivi des travaux reliés au schéma de couverture de risques de la MRC de l'Érable nécessite l'engagement d'un consultant pour l'analyse de certaines données techniques;

ATTENDU QUE le déploiement du nouveau service 9-1-1 sur le territoire de la MRC nécessite l'achat de nouveaux équipements de communication;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt des municipalités de la MRC de recourir au même consultant ou au même fournisseur de façon à permettre une optimisation des achats de biens et services;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jan Heeremans, appuyé par la conseiller Gilles Fortier, il est résolu à l'unanimité de mandater la MRC de l'Érable afin qu'elle procède, pour et au nom de la municipalité de la Ville de Princeville à une demande de soumission pour l'engagement d'un consultant pour la réalisation de certains travaux d'inspection des équipements incendie et pour l'achat d'équipements de communication et que celle-ci puisse octroyer un contrat aux soumissionnaires répondant aux exigences prescrites dans le cadre de l'appel d'offres.

QUE le montant à payer soit établi en fonction de la liste des équipements de la municipalité incluse au devis de la MRC et fournie par le service incendie.

ADOPTÉE

**03-04-097**

**Règlement no 2003-61 – Modifiant les règlements sur la possession des chiens**

ATTENDU QUE le conseil désire uniformiser les conditions sur la possession des chiens sur l'ensemble du territoire de la nouvelle Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Bizier, appuyé par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que le conseil adopte le règlement no 2003-61, modifiant le règlement no 559-98 de l'ex-Ville de Princeville et le règlement

no 92-255 de l'ex-Paroisse de Princeville relativement à la possession des chiens sur territoire de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

**03-04-098**

**Demande de Notre-Dame de Lourdes**

ATTENDU QUE le conseil désire exprimer leur décision sur la demande d'aide financière présentée par la municipalité de Notre-Dame de Lourdes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil informe la municipalité de Notre-Dame de Lourdes, qu'il ne désire pas donner suite à la demande d'aide financière présentée par la municipalité, pour effectuer la reconstruction du pont situé dans le rang St-Louis Ouest et qu'il informe la municipalité concernée que lors du transfert des chemins municipaux, le gouvernement a indiqué son intention d'aider les municipalités pour la reconstruction et la réfection desdits ponts;

QUE la Ville de Princeville désire exprimer son appui auprès de la municipalité concernée pour obtenir les crédits nécessaires du gouvernement du Québec afin d'ériger la nouvelle structure du pont ci-dessus mentionné.

ADOPTÉE

**03-04-099**

**Réclamation pour boîte aux lettres**

ATTENDU la réclamation présentée par Monsieur Jean-Yves Nault relativement au remplacement de sa boîte aux lettres qui a été brisée par l'opération du déneigement des rues de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Ménard, appuyé par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que le conseil autorise la trésorière à rembourser à Monsieur Jean-Yves Nault, l'achat d'une nouvelle boîte aux lettres qui a été détruite lors des opérations courantes de déneigement de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

**03-04-100**

**Échange de terrains— Élargissement rue St-Jean-Baptiste Nord**

ATTENDU QU' il y a lieu d'élargir la rue St-Jean-Baptiste Nord à l'intersection de la nouvelle rue du parc industriel;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville et Remeq inc. procèdent à un échange de terrains aux conditions suivantes :

1. La Ville de Princeville cède à Remeq inc. une partie des lots 12C et 13A du rang 8 du cadastre officiel du canton de Stanfold, tel qu'il apparaît au plan et à la description technique sous les chiffres « 1-2-3-7-8-4-5-6 » préparés par l'arpenteur-géomètre Daniel Collin en date du 25 février 2003 et annexés à la présente résolution, d'une superficie de 313,7 mètres carrés;

2. Remeq inc. cède à la Ville de Princeville une partie du lot 13A du rang 8 du cadastre officiel du canton de Stanfold, tel qu'il apparaît au plan et à la description technique sous les chiffres « 7-11-12-13-14-9-10-8 » préparés par l'arpenteur-géomètre Daniel Collin en date du 25 février 2003 et annexés à la présente résolution, d'une superficie de 685,6 mètres carrés;

Le tout suivant les termes et conditions d'un projet de contrat préparé par le notaire Jean Boudreau et annexé à la présente résolution pour faire partie intégrante;

QU'un soulte de 2 500 \$ soit versée par la Ville de Princeville à Remeq inc.;

QUE le Maire et le greffier soient autorisés à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

**03-04-101**

**Fourniture d'un poste de commandement – Adjudication de contrat**

ATTENDU QUE le conseil a fait l'étude du rapport d'ouverture des soumissions préparé et déposé par le greffier pour la fourniture d'un camion poste de commandement du service incendie;

ATTENDU QUE la soumission conforme la plus basse a été déposée par l'entreprise Maxi Métal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gilles Fortier, appuyé par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le conseil adjuge le contrat pour la fourniture d'un camion poste de commandement du service incendie à l'entreprise Maxi Métal (1983) inc. au montant total de 141 308.21 \$ taxes incluses;

QUE cet achat soit financé par le fonds de roulement pour un montant de 136 500 \$ remboursable sur une période de trois ans à raison d'un montant de 45 500 \$ par année;

QU'un avis écrit soit transmis à l'entrepreneur pour confirmer l'adjudication du contrat ci-haut mentionné;

QUE Monsieur Bruno Vigneault, Directeur des Travaux publics soit autorisé à immatriculer ledit véhicule, d'y installer les équipements de communication ainsi que le lettrage approprié.

ADOPTÉE

**03-04-102**

**Agrandissement du Centre Sportif Paul de la Sablonnière – Adjudication de contrat**

ATTENDU QUE le conseil a fait l'étude du rapport d'ouverture des soumissions préparé et déposé par Madame Monique Brunet, architecte, pour l'agrandissement du Centre Sportif Paul de la Sablonnière;

ATTENDU QUE la soumission conforme la plus basse a été déposée par l'entrepreneur Construction Princeville inc. ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Bizier, appuyé par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que le conseil adjuge le contrat pour

l'agrandissement du Centre Sportif Paul de la Sablonnière à l'entreprise Construction Princeville inc. au montant total de 160 186.50 \$ taxes incluses;

QUE le conseil autorise le paiement d'un montant de 10 850.31 \$ taxes incluses à l'architecte Madame Monique Brunet pour la production des plans et devis des travaux d'agrandissement du Centre Sportif;

QUE le conseil nomme Madame Brunet, architecte pour effectuer la surveillance des travaux ci-dessus mentionnés;

QU'un avis écrit soit transmis à l'entrepreneur pour confirmer l'adjudication du contrat ci-haut mentionné.

ADOPTÉE

**03-04-103**

**Rouli-Bus – Délégation à l'assemblée générale annuelle**

ATTENDU l'invitation produite par l'organisme de transport adapté Rouli-Bus afin d'assister à l'assemblée générale annuelle de l'organisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que Monsieur Jan Heeremans soit nommé délégué pour la Ville de Princeville afin de représenter celle-ci à l'assemblée générale annuelle du transport adapté Rouli-Bus de Victoriaville et voter en son nom s'il y a lieu;

QU'un avis écrit soit transmis à Transport adapté Rouli-Bus.

ADOPTÉE

**03-04-104**

**Demande au ministère de l'environnement – Travaux rue St-Jean-Baptiste Nord**

ATTENDU QUE des travaux de réfection d'aqueduc, d'égouts et de voirie sont rendus nécessaire sur la rue St-Jean-Baptiste Nord entre la rue St-Jacques et la nouvelle rue du Parc industriel;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de demander au Ministère de l'environnement un certificat d'autorisation pour les travaux sus-mentionnés et, pour ce faire, de mandater Jocelyn Michaud, ingénieur, de la firme Teknika à préparer et présenter ladite demande.

ADOPTÉE

**03-04-105**

**Renouvellement au CRECQ**

ATTENDU QUE le conseil désire demeurer membre du Conseil régional de l'environnement du Centre du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Bizier, appuyé par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'autoriser le renouvellement au Conseil régional de l'environnement du Centre du Québec pour un montant de 25 \$;



QUE le conseil nomme le conseiller Gilles Fortier pour représenter la Ville de Princeville lors des assemblées tenues par cette organisation.

ADOPTÉE

**03-05-106**

**Avis de motion**

Avis de motion est donné par le conseiller Serge Bizier, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente soit régulière, spéciale ou ajournée un règlement ayant pour objet de décréter des travaux de correction du réseau d'aqueduc, d'égout et de voirie sur les rues Lemieux et Montclair et finalement un emprunt d'un montant de dépassant pas 398 000 \$.

**03-04-107**

**Mandat à l'ingénieur pour plans, devis et surveillance – Rue Desharnais**

ATTENDU l'offre de services présentée par le Groupe Teknika pour confectionner des plans et devis, ainsi que la surveillance de la réfection de la rue Desharnais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Ménard, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de la confection au Groupe Teknika pour la confection des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie de la nouvelle rue Desharnais.

ADOPTÉE

**Réclamation R. Hémond et F. Bernier** - Le greffier Mario Juare informe le conseil que cette réclamation a été transmise à nos assureurs - Classée.

**03-04-108**

**États financiers 2002 de l'Office municipal d'Habitation de Princeville**

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Claude Ménard il est unanimement résolu que les états financiers de l'Office municipal d'habitation pour l'année 2002 soient acceptés tels que déposés.

ADOPTÉE

**03-04-109**

**Partage St-Eusèbe – Demande de contribution**

ATTENDU QUE Partage St-Eusèbe a fait parvenir les états financiers de son dernier exercice;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville octroie un montant de 5 000 \$ à l'organisme Partage St-Eusèbe de Princeville pour venir en aide aux familles défavorisées de Princeville.

ADOPTÉE

**03-04-110**

**Vente de terrains résidentiels – 575 & 585 Fréchette – Constructions G. Lecours**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Constructions

Carol Allaire le lot 247-1-157 ( 575 Fréchette ) pour le prix de 12 372.77 \$ avant les taxes applicables et les lots 247-5-14 & 247-1-156 ( 585 Fréchette ) pour le prix de 10 067.25 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

**03-04-111**

**Vente de terrain résidentiel – 260 Fréchette – Constructions André Jacques**

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Constructions André Jacques le lot 247-1-143 ( 260 Fréchette ) pour le prix de 13 600 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

**03-04-112**

**Vente de terrain résidentiel – 240 Fréchette – Constructions André Jacques**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Constructions André Jacques le lot 247-1-141 ( 240 Fréchette ) pour le prix de 12 000 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

**03-04-113**

**Vente de terrain résidentiel – 245 Fréchette – Constructions André Jacques**

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Constructions André Jacques le lot 247-1-135 ( 245 Fréchette ) pour le prix de 13 600 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

**03-04-114**

**Vente d'un terrain industriel – Placements G.P. senc.**

ATTENDU l'article 6 de la Loi sur les immeubles industriels municipaux;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée d'un certificat de la Trésorière indiquant le montant des coûts et des frais que doit couvrir le prix pour lequel l'immeuble est aliéné;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville vende à Placements G.P. senc. le lot 14A-2-2 du rang 9 du cadastre officiel du canton de Stanfold tel qu'il apparaît au plan de subdivision préparé par Daniel Collin, arpenteur-géomètre en date du 1<sup>er</sup> octobre 1998 annexé à la présente résolution, d'une superficie de 5 181,4 mètres carrés au prix global de 11 154.42 \$ payé comptant, le tout suivant les termes et conditions d'un projet de contrat préparé par Jean Boudreau, notaire et annexé à la présente résolution pour faire partie intégrante;

Que le maire et le greffier soient et sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

**Municipalité de St-Louis de Blandford – Modification du plan d'urbanisme** -

Le greffier Mario Juairé dépose les modifications du plan d'urbanisme de la municipalité de St-Louis-de-Blandford. - Classé.

**Réclamation D. Mailhot & F. Baril** - Le greffier Mario Juairé informe le conseil que cette réclamation a été transmise à nos assureurs - Classée.

**Table sectorielle culturelle** - Invitation à participer à l'assemblée générale de la Table sectorielle culturelle qui aura lieu le 15 avril 2003 - Classée.

**Réclamation Marie-Ève Gilbert** - Le greffier Mario Juairé informe le conseil que cette réclamation a été transmise à notre conseiller juridique - Classée.

03-04-115

**Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise Monsieur Claude Fortier, régisseur aux loisirs à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience.

ADOPTÉE

03-04-116

**Demande du Soccer mineur**

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville accorde à l'organisation du soccer mineur, un montant n'excédant pas 300 \$, sur présentation de factures, pour défrayer l'achat de gilets pour les jeunes joueurs.

ADOPTÉE

03-04-117

**Centre d'action bénévole de l'Érable**

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville contribue à l'organisation du Centre d'action bénévole de l'Érable pour un montant de 350 \$ afin d'offrir un support financier important pour les personnes qui oeuvrent bénévolement pour

l'ensemble des organismes communautaires de la région de l'Érable.

ADOPTÉE

**03-04-118**

**Finissants Secondaire V**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise la parution d'une annonce dans l'album souvenir des Finissants secondaire V de l'école Sainte-Marie au coût de 100 \$.

ADOPTÉE

**03-04-119**

**Escadron 814 – Cadets de l'air**

Sur une proposition du conseiller Jan Heeremans, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise l'octroi d'un montant de 150 \$ à l'Escadron 814 – Cadets de l'air Optimiste de Plessisville.

ADOPTÉE

**03-04-120**

**Moisson Mauricie**

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise une subvention de 400 \$ à Moisson Mauricie afin de contribuer financièrement à l'oeuvre de l'organisme soit aider aux gens ayant besoin de nourriture et de vêtements sur le territoire.

ADOPTÉE

**03-04-121**

**Inforoute municipale**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise l'adhésion de la Ville de Princeville à l'inforoute municipale pour l'année 2003 au coût de 750 \$.

ADOPTÉE

**03-04-122**

**Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska**

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville contribue un montant de 300 \$ à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour encourager la recherche et l'amélioration des soins de santé dans la région.

ADOPTÉE

03-04-123

**Garde Paroissiale**

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville accepte de défrayer le vin d'honneur qui sera servi lors de la réception civique organisée par la Garde Paroissiale de Princeville au Centre communautaire Pierre Prince de Princeville.

ADOPTÉE

03-04-124

**Comité EVB – Ecole Sainte-Marie**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise la contribution d'un montant de 400 \$ dans le cadre d'un projet de sensibilisation à l'environnement présenté par le comité des Etablissements vert Brundtland de l'école Sainte-Marie de Princeville.

ADOPTÉE

03-04-125

**Arrêt obligatoire – demande au Ministère des Transports**

ATTENDU les représentations de deux citoyennes, Mélanie St-Pierre et Angélique Lesiège, de Princeville ayant été impliquées dans des accidents de la route à l'intersection de St-Jean-Baptiste Nord (route 263) et Demers Est (route 165);

ATTENDU QUE ces accidents ont causés des dommages physiques et matériels importants;

ATTENDU QUE ces deux routes sont de la responsabilité du Ministère des Transports;

ATTENDU QU' à cette intersection les mouvements de véhicules sont difficiles;

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu de faire la demande formelle pour l'installation d'arrêts obligatoires sur la rue St-Jean-baptiste Nord (route 263) dans les deux directions afin d'éviter à l'avenir des accidents graves et la perte de vies.

ADOPTÉE

**Ministre délégué aux Transports** - Confirmation de l'aide financière du ministère des Transports du Québec dans le cadre du programme d'aide financière à l'entretien du réseau routier local - Classée.

03-04-126

**Ministère des Transports – Demande de réfection des accotements – route 263 Sud**

ATTENDU QUE la Ville de Princeville trouve importante l'accès sécuritaire aux entrées de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jan Heeremans, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville demande au ministère des Transports du Québec d'effectuer l'asphaltage des accotements de la route 263 Sud de Princeville jusqu'au pont traversant la rivière Bulstrode;

QUE cet ouvrage contribuerait grandement à la sécurité des piétons et des cyclistes qui empruntent cette artère en direction de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

03-04-127

**Demande à Infrastructures Québec-Municipalité**

ATTENDU le projet de desserte en aqueduc et égouts du secteur du Domaine et de la Plage Paquet;

ATTENDU QUE ce projet n'a reçu aucune réponse officielle dans le cadre du Programme de Travaux d'infrastructures Canada-Québec (TICQ);

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu de présenter le projet de desserte en aqueduc et égouts du secteur du Domaine et de la Plage Paquet au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, et ce, concurremment au Programme T.I.C.Q.

ADOPTÉE

**Période de questions**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire suppléant invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

03-04-128

**Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la réunion régulière soit close.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Mario Juare, greffier

\_\_\_\_\_  
Monique Carré, mairesse suppléante

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

\_\_\_\_\_  
Louise Bergeron, trésorière